

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

12.00 crédits	300.0 h + 30.0 h	Q1
---------------	------------------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Les différents secteurs couverts par le stage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les services de police et de magistrature</li> <li>- l'aide et la protection de la jeunesse</li> <li>- les interventions psychosociales des adultes</li> <li>- l'exécution des peines et mesures</li> <li>- le domaine de la recherche.</li> </ul> <p>Le stage comme outil de formation s'accompagne d'un encadrement théorique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le stage contribue à la formation des étudiants en criminologie. Il permet à l'étudiant de s'engager progressivement dans une pratique professionnelle accompagnée d'une réflexion théorique. L'objectif du stage est également de permettre à l'étudiant d'accéder progressivement à une pratique autonome, comparable à celle que mettent en oeuvre les travailleurs du service qui l'accueille. Ces objectifs de formation sont nombreux et diversifiés et souvent indissociables.</p> <p>On peut distinguer les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>d'information et de connaissance</b> : acquérir des informations et des connaissances en rapport avec le stage, cadre juridique dans lequel se développent les activités du service, mode de fonctionnement du service et des services avec lesquels vous êtes amenés à collaborer, connaissance pratique et théorique des problématiques rencontrées et des modes d'intervention adoptés dans le service ou ailleurs...</li> <li>• <b>liés à l'acquisition de savoir-faire ou de compétences professionnelles</b> : entretiens, animations, enquête, guidance, rédaction de rapports, etc.</li> <li>• <b>liés au développement des capacités d'analyse pluridisciplinaire et d'analyse critique des problématiques et des modes d'intervention rencontrés.</b></li> <li>• <b>liés au développement d'aptitudes personnelles</b> : capacité d'écoute, gestion du stress, travail en équipe, gestion des émotions, etc.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Un rapport de stage devra être remis selon les indications fournies par les tuteurs académiques.</p> <p>La présence à ce séminaire est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 3 séances, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Contenu	<p>Le stage de 300 heures se déroule au 1er quadrimestre de la dernière année du Master, dans des différents secteurs criminologiques approuvés par l'Ecole de Criminologie.</p> <p>Il est accompagné d'un séminaire de supervision du stage de 30 heures pour lequel la participation est obligatoire.</p>
Faculté ou entité en charge:	ECRI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	12	(LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301	